



Le superlatif relatif et la solution partitive

Emilia Hilgert

► To cite this version:

Emilia Hilgert. Le superlatif relatif et la solution partitive. Peter Lauwers, Katia Paykin, Mihaela Iliaia, Machteld Meulleman et Pascale Hadermann (dir.). Quand le syntagme nominal prend ses marques : du prédicat à l'argument, Editions et presses universitaires de Reims, pp.541-562, 2021, 9782374961460. hal-03488843

HAL Id: hal-03488843

<https://hal.univ-reims.fr/hal-03488843>

Submitted on 17 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Le superlatif relatif et la solution partitive

	Auteur(s)	Emilia HILGERT
	Titre du volume	<i>Quand le syntagme nominal prend ses marques : du prédicat à l'argument</i>
	Directeur(s) du volume	Peter LAUWERS, Katia PAYKIN, Mihaela ILIOAIA, Machteld MEULLEMAN et Pascale HADERMANN
	ISBN	978-2-37496-146-0 (broché) 978-2-37496-155-2 (PDF)
	Édition	ÉPURE - Éditions et presses universitaires de Reims, 2021
	Pages	541-562
	Licence	Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence <i>Creative Commons</i> attribution, pas d'utilisation commerciale 4.0 international 

Les ÉPURE favorisent l'accès ouvert aux résultats de la recherche (*Open Access*) en proposant à leurs auteurs une politique d'auto-archivage plus favorable que les dispositions de l'article 30 de [la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique](#), en autorisant le dépôt [dans HAL-URCA](#) de la version PDF éditée de la contribution, qu'elle soit publiée dans une revue ou dans un ouvrage collectif, sans embargo.

Éditions et presses universitaires de Reims

Bibliothèque Robert de Sorbon, Campus Croix-Rouge
Avenue François-Mauriac, CS 40019, 51726 Reims Cedex
www.univ-reims.fr/epure

Le superlatif relatif et la solution partitive

Emilia Hilgert

Université de Reims Champagne-Ardenne

ehlgrt@gmail.com

Résumé • Cet article montre, à propos d'un énoncé comme *Jean a escaladé la montagne la plus haute*, contenant un superlatif, que sa double lecture, absolue et comparative, n'est pas justifiée et que la supposée lecture comparative provoquée par une mise sous focus d'un constituant de la phrase n'est en fait qu'une interprétation contrastive polémique, sans aucun rapport avec la présence du superlatif dans l'énoncé. Contre l'hypothèse de l'indétermination de l'article défini et donc de l'inexistence du référent du superlatif relatif, nous montrons que son existence est assurée par l'ensemble de départ partitif, toujours défini, dont est extrait l'exemplaire détenant la propriété au plus haut ou au plus bas degré.

À Marleen, avec plein de superlatifs

Introduction

La stimulante problématique exposée par Marleen Van Peteghem dans son appel à contribution de 2019 sur le thème *Superlatifs et définitude* (cf. le numéro 35 de *Scolia*, 2021) met le focus sur le sémantisme de l'article défini qui accompagne le superlatif :

Exprime-t-il toujours la définitude ou faut-il admettre, avec Szabolcsi (1986) et Heim (1999), qu'il a une valeur différente selon l'interprétation du superlatif : définie avec les superlatifs absolus (cf. *Jean a escaladé la montagne la plus haute [du monde]*), indéfinie avec les superlatifs relatifs (cf. *Jean a escaladé la montagne la plus haute [en comparaison avec Pierre et Paul]*) ? Ou l'article est-il toujours défini dans la mesure où il véhicule une présupposition d'unicité, mais pas de présupposition d'existence (Coppočk & Beaver 2014, cf. aussi Kleiber 1992) ? (Van Peteghem 2019)

Cette problématique découle d'une impressionnante littérature qui traite du « superlative » anglais et des formes apparentées des langues européennes de diverses familles (hongrois, langues slaves, langues romanes, etc.), principalement dans un cadre générativiste expliqué par les *Logical Forms* (formes logiques).

Nous apporterons notre réponse à ces questions, en commençant par une clarification des notions évoquées, pour préciser dans un deuxième temps l'interprétation définie ou indéfinie de l'article *le* dans la construction superlative et la présupposition d'unicité existentielle ou indéterminée du référent dans ce cas. Nous avancerons l'idée que le superlatif de forme *le plus / moins Adj.* (tout comme son correspondant *the Adj.-est*) est fondamentalement partitif et donc relatif, c'est-à-dire qu'il implique par sa nature sémantique l'extraction de l'exemplaire visé par le syntagme superlatif d'un ensemble plus grand, qui garantit ainsi son existence et qui explique sa possible utilisation comme un syntagme nominal sans nom (cf. Corblin 1996). La lecture appelée « comparative » ou « relative » dans la problématique n'est en fait qu'une lecture contrastive qui ne provient pas du superlatif et qui n'est pas spécifique de celui-ci. Notre exposé se servira de deux outils sémantiques, l'interprétation partitive, qui relève du sens même du superlatif relatif, et la dépendance ontologique de la propriété désignée par l'adjectif d'un support dénommé par un nom catégorématique (cf. Kleiber 1981) : la propriété désignée par un adjectif (*haut* ou *cher*, de type syncatégorématique) ne se manifeste que par le biais d'autres catégories, autonomes, comme *montagne* ou *voiture*, et ne peut en être dissociée. Le superlatif ne sera pas, par conséquent, dissocié des catégories ontologiques autonomes dénommés par un nom.

Clarification des termes et des notions en question

Problématique

La terminologie utilisée dans les études citées par Van Peteghem (2019) interpelle, parce qu'on voit mentionner les superlatifs *absolu* et *relatif* dans une acception assez différente de la nomenclature classique du français. Les travaux cités, qui parlent de deux superlatifs, se concentrent en fait sur la seule forme marquée morphologiquement, c'est-à-dire *the Adj.-est*, cf. *high* > *the highest*, *large* > *the largest*, nommée « superlative » (sans autre spécification), sans mentionner parmi les superlatifs la forme *very high* ou la catégorisation de celle-ci. L'aspect morphologique, important pour l'anglais à cause de la différence formelle entre le comparatif de supériorité *-er* et le superlatif *-est* et l'intervention ou non de *most* prennent en quelque sorte le pas sur les aspects syntaxico-sémantiques globaux des degrés de significations des adjectifs où interviennent des adverbes d'intensité.

Face à cela, nous tenons à apporter une précision terminologique, qui, même banale, permet de mettre en correspondance les différentes étiquettes utilisées. Il nous semble utile de rappeler, d'une part, la distinction terminologique classique entre *superlatif absolu* et *superlatif relatif*, traditionnellement utilisée en linguistique française (ou, du moins, en grammaire française, cf. Riegel *et al.* 2014), et, de l'autre, celle entre *superlatif absolu* et *superlatif relatif* relevés par Van Peteghem dans les études anglophones citées. Disons d'emblée qu'elles ne se situent pas sur le même plan, la première étant formelle, concernant deux types de formes syntaxiques avec leurs interprétations spécifiques, la seconde étant sémantique et contextuelle, concernant les interprétations d'un même type de formes, considérées comme ambiguës.

Une distinction formelle

La première distinction concerne le niveau formel des syntagmes adjectivaux ou adverbiaux modifiés en français par des adverbes (sauf quelques formes irrégulières) pour signifier les différents degrés de significations d'une propriété intensive, selon le schéma bien connu, rapporté au degré neutre ou positif :

- les comparatifs d'égalité, de supériorité et d'infériorité, cf. *aussi / plus / moins Adj. que P* ;
- les superlatifs relatif *le plus / moins Adj. de SN* et absolu *très Adj.*

De manière plus moderne, on considère que les degrés de signification des adjectifs peuvent prendre deux voies, celle de l'expression de l'intensité ou celle de l'expression de la comparaison (Rivara 1993). Selon cette distinction, le schéma traditionnel est réordonné comme suit, à partir du même degré neutre ou positif :

- les degrés d'expression de l'intensité faible, moyenne ou forte (*peu / un peu / assez / très / trop Adj.*) ;
- les degrés d'expression de la comparaison (*plus / moins / aussi Adj. que P* ; *le plus / moins Adj. de SN*).

Pour l'expression du haut degré opposée à celle des plus haut ou plus bas degrés, réalisées par les superlatifs, il s'agit donc d'observer la différence entre *très Adj.* et *le plus / le moins Adj.*, ayant comme corollaire une interprétation différente de ces formes, même isolées.

Le superlatif absolu

L'intensité forte exprimée par la forme *très Adj.*, appelée traditionnellement *superlatif absolu* et plus récemment *le degré de signification de l'intensité élevée* (cf. Riegel et al. 2014, qui ne renoncent pas, pour autant, à l'étiquette classique), signifie que la qualité exprimée par l'adjectif est saisie en elle-même à un degré de haute intensité, sans comparaison avec d'autres entités qui peuvent détenir la propriété en question, mais en se rapportant à une échelle conventionnelle ou à une norme implicite de degrés d'intensité de la propriété :

[1] Jean a pris une très belle photo / une photo très belle.

Le superlatif absolu exprimant l'intensité élevée est compatible aussi bien avec des syntagmes de type défini (article défini, déterminants possessif ou démonstratif) qu'avec un syntagme indéfini :

[2] une / cette / notre très vieille cave de champagne

Le superlatif relatif

A *contrario*, les degrés de comparaison, c'est-à-dire les différents comparatifs ou le superlatif relatif, signifient que la propriété est mise en rapport avec d'autres éléments de référence, soit la propriété détenue par l'entité-support à d'autres moments, soit la même propriété détenue par d'autres entités supports, soit avec d'autres propriétés, le complément du comparatif ou le complément du superlatif étant habituellement explicites, ou, à défaut, inféribles :

- [3] Cette moto est moins chère que les autres. / que la mienne. / est plus chère que je ne le pensais. / est aussi belle qu'au début. / est plus belle que fiable. (comparatifs)
- [4] Voici la moto la moins chère de toutes. / de notre magasin. // Paul veut avoir la plus rapide moto possible. (superlatif relatif)

La forme *le plus / moins Adj.* (tout comme *the Adj.-est* pour l'anglais) suppose un ensemble de comparaison d'entités dénommées par un nom catégorématique (*moto*) ayant la propriété désignée par l'adjectif pour déterminer celle qui la détient au degré maximal parmi *les motos plus ou moins chères / belles / rapides*. C'est le fait d'être rapporté à un ensemble d'extraction qui lui vaut le nom de *superlatif relatif*, c'est-à-dire relatif aux membres d'un ensemble détenant la même propriété dont on extrait l'exemplaire détenant la propriété au plus haut degré.

Tout comme les comparatifs, qui ont des compléments comparatifs introduits par *que*, le superlatif relatif a un complément spécifique qui renvoie à l'ensemble dont on extrait l'exemplaire détenant la propriété au degré maximal, représenté par un syntagme prépositionnel de type extractif-partitif :

- [5] la plus belle des motos de ce magasin / de mes motos / de ces motos / des motos du monde

Bilan et diversification

Cette première distinction entre superlatif absolu et superlatif relatif se fait en fonction de la référence ou la non-référence à un ensemble d'extraction du superlatif : soit on évalue, par le superlatif

absolu (*un N très Adj.*) le haut degré de la propriété Adj. d'un N en termes d'intensité sur une échelle virtuelle, sans référence à d'autres éléments désignés par le même N, soit on exprime, par le superlatif relatif (*le N le plus Adj.*) le degré maximal de la propriété Adj. d'un N relativement à l'ensemble d'appartenance du N modifié par Adj. Ou, dans les termes de Rivara (1993 : 41) :

[L]es emplois dits (syntaxiquement) absolus des adjectifs (*grand*, mais aussi *très grand*) sont caractérisés par l'absence de référence à un comparant. Ils semblent véhiculer une information « absolue » (non relative à un repère).

Les emplois de type ouvertement comparatif des adjectifs n'ont de valeur référentielle qu'en vertu de repères qui sont de types divers, mais sont toujours indispensables.

Cette présentation est assez schématique, les réalisations linguistiques du haut degré ou du plus haut degré de la propriété étant assez diversifiés au sein d'une langue et présentant des différences formelles d'une langue à une autre. Par exemple, l'autonomie du syntagme adjectival superlatif relatif par rapport au nom, prenant la forme du superlatif sans nom ou du superlatif antéposé ou postposé au nom, est source de beaucoup d'interrogations.

[6] La plus rapide s'est déjà vendue.

[7] la plus rapide moto / la moto la plus rapide

L'article défini, en quelque sorte dédoublé en position post-nominale du superlatif, accompagnant aussi bien le nom que l'adjectif (contrairement à l'italien ou à l'espagnol), est-il l'article du nom ou celui du superlatif ? Les deux articles ont-ils le même rôle¹ ?

1. Par exemple, le superlatif relatif du roumain détient un article spécifique, de forme démonstrative *cel, cea, cei, cele*, différent de l'article défini : *cel mai înalt munte Ø* (*la plus haute Ø montagne*) vs *muntele cel mai înalt* (*montagne-la la plus haute*) : lorsque le superlatif avec son article spécifique *cel* est antéposé au nom, ce dernier n'a pas d'article, et lorsque le superlatif avec *cel* est postposé au nom, il emporte avec lui son article spécifique démonstratif, laissant la place auprès du nom à l'article défini enclitique du nom déterminé, ce qui laisse penser que l'article du superlatif est plus fort, du moins en roumain, que celui défini du nom et qu'il le remplace lorsqu'ils occupent la même position.

Enfin, des variations sont liées au fait que les degrés de significations s'appliquent à toute grandeur présentant des variations d'intensité, à l'aide des mêmes outils adverbiaux, mais avec des particularités en fonction de la catégorie grammaticale modifiée : les modificateurs de degrés s'ajoutent aux adverbes (*très vite* vs *le plus vite*), aux quantificateurs adverbiaux du nom pour signifier différents degrés de la quantité (*beaucoup de lettres* / *énormément de lettres* pour la variation de la quantité rapportée à une norme implicite, *le plus de lettres* / *le moins de lettres* pour la quantité maximale ou minimale soumise à comparaison), aux verbes pour signifier la quantification des procès ou, indirectement, des quantités impliquées (sans comparaison : *je dors* // *mange assez* / *peu* / *beaucoup* / *énormément* ; avec comparaison : *plus que toi* / *le plus de tous* / *le plus le soir*). Des différences interprétatives sont également liées aux positions syntaxiques du groupe modifié (sujet, objet, position détachée, attribut de l'objet, etc.). Par exemple, en ciblant une propriété en position détachée (*le plus pénible, c'est le manque d'eau*), l'article défini reste invariable, dans une forme neutre adaptée au pronom *ce*. Ces différentes configurations n'infirmant pas l'interprétation prototypique du superlatif relatif, mais illustrent ses potentialités morpho-syntaxiques très variables.

Une distinction interprétative contextuelle

La distinction proposée dans les travaux cités par Van Peteghem se place au niveau interprétatif et concerne deux lectures de ce que la tradition française appelle *superlatif relatif* et que nous avons présenté plus haut (*le plus* / *le moins Adj.*, EN *the Adj.-est*, RO *cel mai Adj.*), que les auteurs cités mentionnent sous le terme réduit de « superlative ». Les deux interprétations sont constatées non pas au niveau du syntagme nominal contenant un superlatif, ni au niveau de la phrase où il figure, les deux considérés comme ambigus, mais au niveau du contexte d'énonciation (cf. les ajouts de contextualisation dans la problématique *supra*). Ainsi a-t-on sous-catégorisé le superlatif de forme *the Adj.-est* selon deux lectures, « an absolute reading » et « a comparative reading » (cf. Heim 1985, 1999, Szabolczi 1986, reprises par Krasikova 2012, parmi d'autres).

La lecture absolue du superlatif

Suivant Heim (1985) et Szabolczi (1986), si la phrase *Jean a escaladé la plus haute montagne* laisse entendre en contexte qu'il s'agit de la plus haute du monde, on aurait affaire à une lecture absolue, présentée souvent sous le raccourci « superlatif absolu ». Elle présente le résultat d'une comparaison de la propriété « hauteur » pour toutes les montagnes du monde et on peut nommer cette montagne : c'est l'Everest. On pourrait en déduire que le calcul comparatif se fait sur la classe générique *montagnes*, impliquant par nature une propriété de type *altitude / hauteur*, mais pour Coppock & Beaver (2014), *la plus haute montagne des États-Unis*, se rapportant à l'ensemble spécifique des *montagnes états-uniennes*, s'interprète aussi comme une lecture absolue. En fait, cette lecture n'est pas simplement soumise à des processus référentiels vérifiés par des connaissances encyclopédiques (identification ou détermination de la montagne la plus haute du monde ou des États-Unis grâce aux connaissances géographiques), mais à l'intervention d'un seul agent dans l'action que suppose la position objet du groupe contenant le superlatif : un seul alpiniste, Jean, escalade une seule montagne, qui est la plus haute sur une classe générique ou sur un ensemble spécifique de taille importante.

La lecture comparative du superlatif

Si la même phrase *Jean a escaladé la plus haute montagne* laisse entendre en contexte que Jean a gravi une montagne plus haute que celles gravies par d'autres alpinistes (Pierre, Paul), on a affaire à un « comparative superlative » dans les termes de Szabolczi (1986) ou à un « relative superlative » dans les termes de Coppock & Beaver (2014). Dans ce cas, il s'agit du résultat de deux comparaisons, celle de la propriété *hauteur* des seules montagnes gravies par les personnes contextuellement concernées (un ensemble spécifique de trois montagnes escaladées par trois alpinistes), et une deuxième, mais qui devient de premier plan, entre les alpinistes selon leurs performances. C'est à juste titre que Szabolczi (1986) remarque la nécessité d'éléments suprasegmentaux de mise en évidence du sujet de cette comparaison de premier plan : une insistance phonologique (*focus*) ou l'extraction avec un présentatif réalisant une mise en emphase à la fois syntaxique et intonative :

- [8]** JEAN a escaladé la montagne la plus haute (et non Pierre ou Paul).
[9] C'est Jean qui a escaladé la montagne la plus haute (et non Pierre ou Paul).

Indéfinitude ou indétermination du superlatif « comparatif » ?

L'hypothèse de Szabolczi (1986 : 2) est qu'un contexte phrastique n'acceptant que des syntagmes nominaux indéfinis accepte toutefois le superlatif avec l'article *the*, ce qui peut informer sur l'indéfinitude de celui-ci.

- [10a]** (1a) Who did you take a picture of?
[10b] (1b)*Who did you take the / every picture of?
[10c] (1c) Who did you take the best picture of? (Szabolczi 1986 : 2)

qui peut s'interpréter de deux façons :

- [11]** (2) A person, unknown to us, has various pictures, one of which is the best. You took this picture. We want to know who this person is.
 (3) You took pictures of various persons. Which of these pictures came out best? *I.e.*, who did you take a better picture of than you took of anyone else?

lectures qu'elle nomme *absolue* et *comparative* du superlatif, distinguées selon qu'il y a une personne photographiée ou plusieurs personnes photographiées :

For obvious reasons, I will call reading [3] on which (1c) is grammatical the comparative reading of the superlative, as opposed to reading [2], which I will call the absolute reading (Szabolczi (1986 : 2),

précisant que la seule lecture valable pour son exemple (1c) est celle comparative et que, dans ce contexte, le superlatif est indéfini, parce que, au moment de la prise de la photo qui sera finalement la meilleure, cette propriété n'est pas encore acquise :

At the level of picture-taking we do not have any definite "best picture". The comparison that makes this object "the best" arises at a

different level. Thus we can imagine that at the crucial level the object of take is, or counts as, an indefinite.

Ou, dans les termes de Heim (1985), « what was *the* in the sentence had to become *a* in the LF, or else the meaning would not have seemed quite right ». Les LF (formes logiques) de ces lectures proposées par les différents analystes ultérieurs sont destinées à montrer que ces différentes interprétations sont dues à une portée différente de l'article défini comme spécifieur, selon des propriétés dérivées de la représentation arborescente.

Il s'agit, comme le dit Tomaszewicz (2013 : 228), de voir si « *-est* can take scope inside or outside of the superlative DP ». Cf. aussi Krasikova (2012) :

Most semantic theories of superlatives are concerned with resolving the comparative-absolute ambiguity superlative sentences are notorious for. Comparative superlatives are considered a thorny case because their semantic indefiniteness seems to clash with the presence of the definite article. The standard solution is to replace *the* by an abstract *a* in such cases.

L'hypothèse de Szabolcsi (1986) ne fait pas l'unanimité. La même Tomaszewicz (2013 : 228) informe que « [u]nlike Heim (1999) and Szabolcsi (1986), (2012), Farkas & Kiss (2000) and Sharvit & Stateva (2002) argue that *-est* can only take DP-internal scope ».

Coppoček & Beaver (2014) empruntent une voie de milieu, plaidant en faveur de la définitude de l'article *the* morphologiquement défini, admettant l'unicité qu'il exprime, mais pas l'existence du référent (2014 : 178), parce qu'il n'assure pas de référence à un individu précis. Ils concluent que la dénotation du superlatif est indéterminée (unicité oui, mais existence non, parce que l'affirmation de l'unicité peut être suivie de la négation de l'existence de l'ensemble d'extraction de l'exemplaire unique visé) :

The following examples show that relative superlatives are consistent with the possibility that there is no satisfier of the description:
(16) *Sue wanted to eat the juiciest apple out of all of her friends, but there were no apples.* (17) *Sue wanted to eat the {most, #large} apples, but there were no apples.* Under a determinate analysis, existence is

presupposed, explaining why the large apples is infelicitous in (17). The fact that denial of existence is compatible with use of relative superlative descriptions in these examples is thus evidence that these superlatives do not have a determinate denotation.

Une autre opposition à l'expression de l'existence par l'article défini met, une fois encore, l'accent sur les agents en compétition, et non sur le superlatif lui-même :

- [12]** (18) Sue wanted to see the most famous marble statue out of all of her friends, and so did John. # Therefore Sue and John wanted to see the same statues.
- [13]** (19) Sue wanted to see the {#most, old} marble statues, and so did John. Therefore Sue and John wanted to see the same statues. (Coppočk & Beaver 2014 : 181).

Contre la thèse des deux lectures

Szabolczi (1986, 2 et 3) observe que le *focus* rend les deux lectures possibles (cf. les gloses de son exemple (6), où l'article indéfini est introduit à cause du complément de type comparatif) :

- [14]** (5) [...] 'John climbed the highest mountain (no FOCUS) = John climbed Mt. Everest'
 ['Jean a escaladé la montagne la plus haute = Jean a escaladé l'Everest']
 (6) [...] 'JOHN climbed the highest mountain (JOHN = FOCUS)
 = It was John who climbed Mt. Everest
 or
 = John climbed a mountain that was higher than what anybody else climbed'
 ['Jean a escaladé la montagne la plus haute = C'est Jean qui a escaladé l'Everest
 ou
 = Jean a escaladé une montagne qui était plus haute que celles que n'importe qui d'autre a escaladées']

Notons un premier fait : la dernière paraphrase du superlatif montre une transformation claire de celui-ci en comparatif, avec un complément

qui lui est spécifique, introduit par *than*, séparant la montagne gravie par Jean de celles gravies par les deux autres alpinistes et faisant ainsi apparaître l'indéfini *une montagne*. En réalité, le superlatif implique une extraction sur un ensemble dont il fait partie : *Jean a escaladé la plus haute des trois montagnes gravies par lui-même, par Paul et par Pierre* (cf. la nature partitive du superlatif relatif, présentée dans la deuxième partie de cet article).

Autre fait notable : la présence du *focus* prosodique sur le sujet n'exclut pas le résultat d'une éventuelle lecture absolue, qui n'en est plus une parce que, si c'est Jean qui a escaladé l'Everest, et pas quelqu'un d'autre, l'activation de plusieurs compétiteurs donne à la tournure emphatique sur une classe générique une interprétation « comparative » entre alpinistes (cf. *anybody else*).

Enfin, les tournures interrogatives ou extractives génèrent aussi une lecture « comparative » avec des syntagmes objets qui ne contiennent pas un superlatif (relatif), dans la mesure où un *focus* active un ensemble pluriel implicite :

[15] QUI a payé l'addition ?

[16] JEAN a payé l'addition (et pas quelqu'un d'autre).

[17] C'est Jean qui a payé l'addition (et pas quelqu'un d'autre).

Autrement dit, le contexte « comparatif » activant plusieurs agents, opposé au contexte « absolu » attribuable à un seul agent, n'est pas spécifique du superlatif et n'apporte pas d'information pertinente sur le superlatif lui-même.

La recherche à tout prix d'une comparaison entre plusieurs agents donne d'ailleurs des résultats assez bizarres chez Coppock & Beaver (2014), lorsqu'ils construisent leurs exemples déjà cités :

[18] Sue wanted to eat the juiciest apple out of all of her friends. [??Sue a voulu manger la pomme la plus juteuse de tous ses amis]

[19] Sue wanted to see the most famous marble statue out of all of her friends. [??Sue a voulu voir la statue en marbre la plus fameuse de tous ses amis]

Dans la structure proposée (qui est agrammaticale en français actuel, cf. Veland 1995), ils associent des superlatifs grammaticalement

relatifs (*the juiciest apple / the most famous marble statue*) avec un complément comparatif (*her friends*), mais syntaxiquement construit comme un complément superlatif, avec *out of all* [de tous], qui réfère en fait à *apples / statues* et nullement à des personnes de la même catégorie que Sue (*friends*). La suite grammaticale de ces superlatifs serait :

- [20] Sue wanted to eat the *juiciest apple out of all apples*. [... la pomme la plus juteuse de toutes les pommes ; sans redondance : la plus juteuse de toutes les pommes]
- [21] Sue wanted to see the *most famous marble statue out of all of marble statues*. [... la statue en marbre la plus fameuse de toutes les statues en marbre ; sans redondance : la plus fameuse de toutes les statues en marbre]

En fait, un complément comparatif se référant à un ensemble (*friends*) d'une autre catégorie que celle modifiée par l'adjectif (*juicy apple*) devrait être introduit par *than*, l'adjectif ne pouvant prendre qu'une forme de comparatif. Autrement dit, on propose une bizarre association entre le superlatif et un complément comparatif d'une autre catégorie, alors que le complément du superlatif ne peut renvoyer qu'à la catégorie dont est extrait l'exemplaire qui détient la propriété au plus haut ou bas degré. C'est ce qui ressort de l'exemple de Heim (1985) :

- [22] [Of those three men] John recommended the *youngest one* to Bill.
[De ces trois hommes] Jean a recommandé le plus jeune à Bill.

où le seul complément du superlatif *the youngest one* est *of those three men*, extrait, antéposé, le superlatif n'ayant aucun rapport ni avec John, ni avec Bill. Tout au plus on peut dire que c'est le plus jeune des trois hommes qui a été recommandé, peu importe par qui à qui.

Pour une interprétation contrastive
à la place de celle « comparative »

En définitive, le terme « comparatif » / « relatif » de la lecture opposant plusieurs agents d'une catégorie autre que celle du nom modifié par le superlatif mérite d'être rectifié. Les analystes ont moins souligné le fait que le focus comparatif se concentre en premier lieu sur les

agents de l'action *escalader*, et non sur les référents du syntagme nominal contenant le superlatif, *les montagnes* et *la plus haute d'entre elles*. En réalité, la lecture marquée par un *focus* aboutit à un effet contrastif caractérisant les agents en compétition, ce qui lui vaut plutôt le nom de *lecture contrastive*, terme proposé aussi par Gawron (1995) et repris par Coppock & Beaver (2014 : 194) : « the only innovation being that it relies on both a contrast set and an association relation between the contrast set and the set of measured entities ». L'effet obtenu, même s'il implique un processus comparatif, est en fait un contraste entre Jean et les autres alpinistes. Cette lecture contrastive a un caractère polémique et est destinée à rectifier une affirmation préalable qui donnerait une fausse information. Nous continuerons à utiliser le terme de *superlatif relatif* dans le sens expliqué dans la première section de ce travail. Quant à la prétendue inexistence ou indétermination du référent du superlatif, la solution partitive que nous présenterons plus loin pourra apporter une réponse claire.

Le superlatif relatif, une construction éminemment partitive

La propriété partitive intrinsèque au superlatif relatif est révélée par l'équivalence sémantique d'un SN du type *le plus Adj N* avec la structure partitive *le plus Adj de les N* :

[23a] la plus belle fille / la fille la plus belle

[23b] la plus belle des filles

L'interprétation partitive du superlatif relatif a déjà été proposée, par exemple, par Veland (1995 : 230-231) :

L'article défini est l'expression d'une « présupposition existentielle d'unicité » (Kleiber 1983 : 97) pour l'objet de référence visé. L'horizon de cette unicité est fourni par le complément du superlatif, qui, du coup, s'avère sémantiquement indispensable. À l'intérieur d'un complexe superlatif ainsi constitué – construction que l'on peut concevoir soit, en termes ensemblistes, comme l'expression d'une relation d'inclusion (cf. Barbaud 1976 : 141) soit, dans une optique référentielle, comme une relation partitive (discrète)

(cf. Milner 1978 : 366) – l'article défini apporte donc l'instruction d'extraire de la classe d'entités que spécifie le complément du superlatif le seul membre (ou la seule classe de membres) qui répond à la description fournie par le superlatif lui-même.

Le superlatif dans la structure partitive

Pour préciser notre outil d'analyse, rappelons que la partition grammaticale est celle que signifient des structures syntaxiques complexes du type {X de SN}, où X est une expression pronominale de quantité (*un, trois, plusieurs*), qualité (*le plus Adj.*) ou identité (*lequel ?, qui ?*) renvoyant à un sous-ensemble extrait d'un ensemble plus grand, désigné par le SN généralement défini de la structure, et qui ne fait intervenir qu'une seule catégorie référentielle, celle du N du complément partitif :

[24] un / trois / plusieurs / quelques-uns / certains / aucun / chacun /
ceux / qui / une partie / lesquels / les plus rapides des alpinistes

Cette structure est essentielle pour l'expression des pourcentages, de la *plupart*, la *majorité*, enfin du superlatif.

[25] dix pour cent des électeurs / *dix pour cent d'électeurs / la plupart
des voyageurs / *la plupart de voyageurs

[26] la plus rapide des motos / *la plus rapide de motos

La sémantique de la structure partitive

L'interprétation partitive n'est pas spécifique à la structure à deux éléments, X et son complément *de les / mes / ces N*. Elle est générée par des SN indéfinis du type *plusieurs N, certains N, un N*, etc. ou par les pronoms correspondants sans leur complément, mais en présence d'un contexte où l'ensemble source d'une partition est récupérable et en présence d'un verbe qui introduit le contraste entre le sous-ensemble extrait et l'ensemble complémentaire. La partition par le terme partitif se fait conformément au contraste introduit par le prédicat (cf. Theissen 2003, Kleiber 2005, Hilgert 2010).

[27] Dans la salle à manger, une chaise est cassée / une des chaises est cassée / parmi les chaises, une est cassée.

La partition se vérifie par des tests sémantiques qui prouvent l'existence d'un ensemble plus grand dont on isole un élément (*il y a plusieurs chaises, toutes les chaises ne sont pas cassées, parmi les chaises, une est cassée*) et d'un sous-ensemble complémentaire à celui extrait (*Et les autres ? Les autres ne sont pas cassées, il y en a qui ne sont pas cassées*).

On admet que la structure partitive en soi représente iconiquement la partition opérée par X sur son ensemble d'appartenance, mais la partition est signifiée comme effective ou non selon la position syntaxique de la structure : en position attribut dans *Paul est un de mes amis*, la structure signifie juste l'appartenance de « un » à l'ensemble d'amis de quelqu'un, sans contraste entre eux. En position de sujet, comme dans *Un de mes amis a escaladé l'Everest*, la partition est réalisée par le verbe.

La partition avec un superlatif

Dans le cas du superlatif, il y a une interprétation iconiquement partitive : *X = le plus Adj. de SN* et une partition qualitative opérée par le superlatif au niveau du syntagme en dehors de l'intervention d'un contraste extérieur, introduit par un verbe : il y a un ensemble *les montagnes*, pré-supposant une propriété graduable syncatégorématique *altitude, hauteur* (cf. Rivara 1996), et un ordonnancement des éléments de cet ensemble sur une échelle (une norme implicite communément et pragmatiquement acceptée) selon les degrés signifiés linguistiquement. L'élément désigné comme *le plus Adj.* occupera une place distinguée qualitativement : toutes les montagnes ne sont pas les plus hautes. C'est le plus haut degré (ou le plus bas) qui introduit dans l'ensemble de départ une partition entre l'élément ou le sous-ensemble pluriel désigné par *les plus Adj.* et les autres, occupant des positions plus bas sur l'échelle des degrés de la propriété graduable.

En effet, l'une des propriétés des syntagmes comportant un superlatif relatif, quelle que soit sa forme (*la plus belle / la plus belle fille / la plus belle des filles / une des plus belles filles*) est celle de développer trois interprétations extraictive-partitives de base, d'autres interprétations étant encore possibles selon sa position syntaxique au niveau de l'énoncé. Citons ici :

- une interprétation partitive intrasyntagmatique, sur la base du degré de la propriété, visible dans les phrases attributives (cf. *Tu es la plus belle / la plus belle des filles (du village // que j'aie connues)*), donc sur la base de la gradation de la propriété *belle* ; le superlatif extrait un exemplaire (ou un sous-ensemble dans le cas du pluriel *les plus belles*) de l'ensemble *les filles que j'ai connues*, scindant ainsi l'ensemble *les filles que j'ai connues* en deux sous-ensembles, d'une part le sous-ensemble – singleton ou pluriel – extrait et, de l'autre, le sous-ensemble complémentaire, des exemplaires qui ne correspondent pas au plus haut degré de la propriété *belle*) ;
- une interprétation partitive phrasique, ou la participation à l'expression d'une partition sur la base du contraste introduit par le verbe (événementiel ou de propriété), si le superlatif (avec ou sans son complément) occupe une position argumentale (de sujet, par exemple) comme dans *Les plus belles filles du village sont parties / sont brunes* ; cette fois, la partition entre les plus belles et les autres, de type qualitatif, qui permet l'identification du référent, est mise au service de la partition par le prédicat verbal : *les plus belles sont parties, les autres non* ;
- une interprétation d'appartenance à un ensemble qualitatif dans les attributives présentatives contenant le SP *des plus Adj.*, représentant en somme la structure partitive *un des plus Adj.* dont la partition est annulée par le verbe *être* et qui devient simplement extraictive (cf. *C'est un des meilleurs romans de l'année*).

Mais ce qui nous intéresse à ce stade, c'est de montrer que la référence à l'ensemble d'appartenance du N modifié par le superlatif par le biais du complément partitif du superlatif résout les difficultés relevées *supra* : le nom de la catégorie concernée par l'extraction d'un exemplaire avec un superlatif et l'existence même de l'exemplaire extrait par le superlatif et sa détermination.

Une seule catégorie référentielle en jeu

Pour le premier point, la structure partitive met en jeu, comme le montre Kleiber (2005), une seule catégorie référentielle, celle du N du

complément partitif (*le meilleur des alpinistes est un alpiniste*). Des processus anaphoriques et associatifs lient les éléments de la structure entre eux et ceux-ci au contenu textuel où ils figurent. Si le complément partitif est implicite, il est récupérable du contexte, parce que, en signalant qu'il y a un élément qui se caractérise par le plus haut degré d'une propriété, le superlatif sous forme de SN sans nom a besoin d'être complété ou sémantiquement saturé par la variable du nom de la catégorie concernée, de l'ensemble d'appartenance de ce meilleur élément. Ainsi, *Le Tour de France a commencé, que le meilleur gagne* permet de comprendre « que le meilleur des cyclistes gagne » ou « que le meilleur cycliste gagne ». D'une manière artificiellement redondante, ce serait l'équivalent de « que le meilleur cycliste des cyclistes participant au Tour de France gagne », redondance rejetée par le langage naturel, qui en fait économie².

L'existence du référent du superlatif garantie par son ensemble d'extraction

Le doute quant à l'existence du référent du superlatif (Coppočk & Beaver 2014) est contredit par le complément du superlatif, de type partitif, qui réfère à l'ensemble d'appartenance de l'exemplaire désigné par le superlatif. C'est cet ensemble d'appartenance qui assure et garantit l'existence du référent du superlatif, parce qu'il est défini lui-même. Le complément du superlatif ne peut avoir qu'une forme définie :

[28] le meilleur de + les cyclistes du Tour de France / de nos cyclistes / de ces cyclistes

[29] *le meilleur de cyclistes / *la plus haute de montagnes

2. Si le superlatif relatif est précédé par un article *le* invariable (cf. Riegel et al. 2014 : 625), comme dans *C'est quand ils sont jeunes que les arbres sont le plus sensibles à la pollution*, l'article et l'adverbe forment la locution adverbiale *le plus* (marquée par la prononciation de la consonne finale), qui ne distingue plus entre les arbres les plus sensibles et d'autres, qui ne sont pas sensibles à la pollution, mais qui porte sur la propriété *sensible(s)* à différents âges des arbres. Elle marque le plus haut degré de cette propriété en soi par rapport à ses autres degrés possibles en rapport avec les arbres. On distingue des degrés entre eux, et non des entités nommées par un N ayant la propriété de Adj. : à d'autres âges, les mêmes arbres sont moins sensibles à la pollution.

Et pour cause : la partition qualitative opérée par le superlatif se fait sur des ensembles définis, soit une classe générique *les N*, soit un ensemble spécifique *les N*, délimité, spécifié par différents processus linguistiques spécifiques (cf. Kleiber 2005). On ne peut mettre en doute l'existence d'un exemplaire d'un ensemble posé comme accessible, représenté par un article défini qui exprime « la présupposition existentielle d'unicité » au sens de Kleiber (1983 : 97 et 1992). La classe *les montagnes* de l'énoncé *Jean a escaladé la montagne la plus haute [du monde]* existe par le fait même d'être générique. Dans l'énoncé contrastif *Jean a escaladé la montagne la plus haute [en comparaison avec Paul et Pierre]*, l'ensemble *les montagnes* est délimité par l'information *escaladées par Jean, Pierre et Paul*.

Une détermination qualitative du référent du superlatif

On ne peut concevoir le plus haut exemplaire d'un tel ensemble spécifique, défini, borné, délimité, comme inexistant. Coppočk & Beaver (2014) utilisent le terme « indéterminé » à propos du référent du superlatif, Szabolczi (1986) le considère indéfini. Si la détermination est comprise comme la connaissance empirique de l'identité du référent du superlatif *la plus haute montagne* de ce petit groupe de montagnes, il est clair qu'on ne peut rejeter l'idée que cette identité est accessible et que, dans un texte plus large où figurerait cet énoncé il y aurait suffisamment d'indices pour accéder à cette identité. Mais, à supposer que l'énoncé isolé soit interprété sans son contexte, on comprendra toutefois que l'élément auquel réfère le superlatif existe et qu'il se distingue des autres qualitativement :

[30] Il y a / Il existe une montagne qui est la plus haute parmi trois autres que des alpinistes en compétition ont escaladées. > La montagne la plus haute / Cette montagne a été escaladée par Jean.

La détermination apportée par le superlatif n'est pas réalisée en termes d'identité (comme *Everest* dans l'interprétation « absolue » à un seul agent alpiniste), mais elle est de type qualitatif, grâce à l'adjectif modifié par des termes de degré *la plus* (Adj.).

Conclusion

Par conséquent, s'il y a une différence référentielle entre (a) *Jean a escaladé la montagne la plus haute [du monde]* et (b) *Jean a escaladé la montagne la plus haute [en comparaison avec Pierre et Paul]*, celle-ci n'est pas en termes de défini pour (a) et indéfini pour (b), parce que dans les deux cas, on a des ensembles de départ délimités, bornés, donnés sur le mode du défini, c'est-à-dire identifiables, même si ce bornage est implicite, signalé par les ajouts parenthétiques. La différence entre ces deux ensembles est, pour nous, celle entre une classe générique et un ensemble spécifique, les deux étant définis. L'intervention d'un agent ou de plusieurs dans l'action d'*escalader* n'influence en rien la distinction qualitative introduite par le superlatif dans un ensemble d'entités détenant une propriété graduable.

Dans *Jean a escaladé la montagne la plus haute [du monde]*, la référence implicite à toutes les montagnes du monde ne transforme pas cette forme en superlatif absolu : elle reste bien « relative », c'est-à-dire rapportée à l'ensemble des montagnes délimité par le SP *du monde*. De même, les montagnes escaladées par Jean, Pierre et Paul constituent un ensemble borné, délimité et donc défini, dont le superlatif relatif extrait celle qui a la propriété désignée par l'adjectif au plus haut degré rapporté à la qualité graduée manifestée, portée, par les autres N. Ce n'est pas l'étendue géographique qui octroie ou annule la définitude de l'ensemble qualitatif : elle est donnée par l'article du SN *la montagne*.

Enfin, la mise en relief emphatique du sujet de la phrase qui active « plusieurs agents » de l'action *escalader* produit un effet contrastif, polémique, qui n'a pas d'influence sur le superlatif et qui ne dépend nullement de celui-ci.

Références bibliographiques

- Barbaud, Philippe, « Constructions superlatives et structures apparentées », *Linguistic Analysis* II(1), 125-174, 1976.
- Coppočk, Elizabeth & Beaver, David, « A superlative argument for a minimal theory of definiteness », *Semantics and Linguistic Theory* 24, 177-196, 2014 ([doi:10.3765/salt.v24i0.2432](https://doi.org/10.3765/salt.v24i0.2432)).
- Corblin, Francis, « Groupes nominaux sans nom et partitif », *Travaux linguistiques de Cerlico* 9, 47-68, 1996.

- Farkas, Donka F. & Kiss, Katalin É., « On the Comparative and Absolute Readings of Superlatives? », *Natural Language & Linguistic Theory* 18, 417-455, 2000.
- Gawron, Jean Mark, « Comparatives, Superlatives, and Resolution », *Linguistics and Philosophy* 18, 333-380, 1995 ([doi:10.1007/BF00984929](https://doi.org/10.1007/BF00984929)).
- Heim, Irene, *Notes on comparatives and related matters*, ms., U. Texas, 1985.
- , *Notes on Superlatives*, ms., MIT, 1999.
- Hilgert, Emilia, *Partition et constructions prépositionnelles en français*, Genève/Paris, Droz, 2010.
- Kleiber, George, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, 1981.
- , « Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle », *Langue française* 57, 87-105, 1983 ([doi:10.3406/lfr.1983.5158](https://doi.org/10.3406/lfr.1983.5158)).
- , « Article défini, unicité et pertinence », *Revue romane* 27(1), 61-89, 1992 (https://tidsskrift.dk/revue_romane/article/view/29760).
- , « Détermination, indéfinis et construction partitive », *Scolia* 20, 209-239, 2005 (<https://univoak.eu/islandora/object/islandora:88885>).
- , « Massif / Comptable et noms de propriété », *Langue française* 183, 71-86, 2014 ([doi:10.3917/lf.183.0071](https://doi.org/10.3917/lf.183.0071)).
- Krasikova, Sveta, « Definiteness in superlatives », in *Logic, Language and Meaning*, Maria Aloni et al. (dir.), Berlin/Heidelberg, Springer, 411-420, 2012 ([doi:10.1007/978-3-642-31482-7_42](https://doi.org/10.1007/978-3-642-31482-7_42)).
- Milner, Jean-Claude, *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil, 1978.
- Riegel, Martin et al., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2014 (1^{re} éd. 1994).
- Rivara, René, « Adjectifs et structures sémantiques scalaires », *L'Information grammaticale* 58, 40-46, 1993 ([doi:10.3406/igram.1993.3154](https://doi.org/10.3406/igram.1993.3154)).
- Sharvit, Yael & Stateva, Penka, « Superlative Expressions, Context, and Focus », *Linguistics and Philosophy* 25(4), 453-504, 2002 (<https://www.jstor.org/stable/25001857>).
- Szabolcsi, Anna, « Comparative superlatives », *Papers in Theoretical Linguistics*, vol. 8 / MIT Working Papers in Linguistics, 245-266, 1986 (<https://philarchive.org/rec/SZACS>).
- Theissen, Anne, « Un des N et un N en lecture partitive », *Langages* 151, 67-86, 2003 ([doi:10.3406/lgge.2003.924](https://doi.org/10.3406/lgge.2003.924)).

Tomaszewicz, Barbara, « Focus association in superlatives and the semantics of *-est* », in *Proceedings of the 19th Amsterdam Colloquium*, Maria Aloni et al. (dir.), 226-233, 2013.

Van Peteghem, Marleen, « Appel à contribution 'Superlatifs et définitude' », *Scolia*, à paraître (<https://diachronie.org/2019/06/30/appel-a-contribution-superlatifs-et-definitude-scolia-2021>).

Veland, Reidar, « Un superlatif déroutant en ancien français : *li plus fox de tous les autres* », *Revue Romane* 30(2), 227-238, 1995.